

## DOSSIER TECHNIQUE POUR INSTALLATION DE PROTECTION CONTRE LA Foudre / PARATONNERRE

A transmettre à l'organe cantonal concerné avant le début des travaux  
*Seule la dernière version figurant sur le site Internet est acceptée*

Installation obligatoire

Installation facultative

No de dossier :

I  II  III Niveau de protection

N° du permis de construire :

(si octroyé)

### Bâtiment

Commune / Lieu : \_\_\_\_\_ No d'assurance incendie : \_\_\_\_\_

District : \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ Numéro du bâtiment : \_\_\_\_\_

Affectation du bâtiment : \_\_\_\_\_

### Paratonnerre

Nouvelle installation

Extension du paratonnerre

Modification du paratonnerre

Bâtiment reconstruit après sinistre

oui

non

### Propriétaire

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue + n° : \_\_\_\_\_ NP, localité : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

### Installateur/-trice au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'Établissement ou le canton concerné

Nom et adresse : \_\_\_\_\_

Tél. direct : \_\_\_\_\_ Mail direct : \_\_\_\_\_

### Description du projet

Emprise au sol (périmètre du ou des bâtiments, à détailler)

Toitures (tuiles, béton, matière synthétique, tôle, fibres-ciment, ardoises, bardeaux, ou autre)

*Souligner ce qui convient ou compléter*

Construction et structures porteuses (briques, béton armé, charpente métallique, bois ou autre)

*Souligner ce qui convient ou préciser*

Cheminées ou tubages métalliques à relier à la base  oui  non  
Présence d'arbres de grande taille à proximité du bâtiment  oui  non  
Existe-t-il un bâtiment contigu ou voisin appartenant au/à la même propriétaire et non équipé ?  oui  non  
*A indiquer sur le schéma*

## Description de l'installation

### DISPOSITIFS DE CAPTURE

Matière, dimensions : \_\_\_\_\_  Toit plat : dispositifs de capture avec protection de l'étanchéité

### CONDUCTEURS DE DESCENTE

Nombre total \_\_\_\_\_ Distance maximale entre les descentes \_\_\_\_\_

Piliers métalliques reliés à l'électrode de terre  oui  non  pas de piliers métalliques

### ELECTRODE DE TERRE

- a) Fondation en béton armé isolé du terrain
- b) Ruban posé dans les fondations en béton armé
- c) Ferrailage (min  $\varnothing$  10 mm) des fondations en béton armé
- d) Ferrailage d'un bâtiment existant avec fondation en béton armé (avec accord préalable de l'autorité)
- e) Ligne circulaire en cuivre  $\varnothing$  8 mm
- longueur totale \_\_\_\_\_ m
  - le cas échéant, longueur de la ligne circulaire enfouie à moins de 70 cm de profondeur \_\_\_\_\_ m
  - longueur total des pieux de compensation \_\_\_\_\_ m
- f) Electrode de terre en profondeur (pieux reliés entre eux)  oui  non

Observations éventuelles de l'installateur/-trice : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Demande de subvention**  oui  non **SOU MIS À LA TVA**  oui  non

### **CONDITIONS**

Pour autant que les dispositions légales cantonales le prévoient, une subvention est accordée. Le non-respect des 4 conditions suivantes entraîne le refus de la subvention.

- 1) Le présent formulaire correctement rempli doit être présenté avant le début des travaux.
- 2) Les devis détaillés de tous les travaux doivent être joints en annexe.
- 3) Les directives de l'Établissement concerné doivent être respectées.
- 4) Les travaux ne peuvent être confiés qu'à un/e installateur/-trice au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'Établissement ou le canton concerné.

### **INSTALLATION**

L'installation sera réalisée conformément à la directive de protection incendie (22-15) de l'AEAI (systèmes de protection contre la foudre), aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

### **CONTRÔLE PÉRIODIQUE**

L'installation doit être contrôlée périodiquement (tous les 10 ans, voire 3 ans selon CES SNR 464022) ainsi qu'après chaque impact de foudre.

Signature du / de la propriétaire :

Timbre  
de l'installateur/-trice :

Nom du porteur/-se de  
l'autorisation :

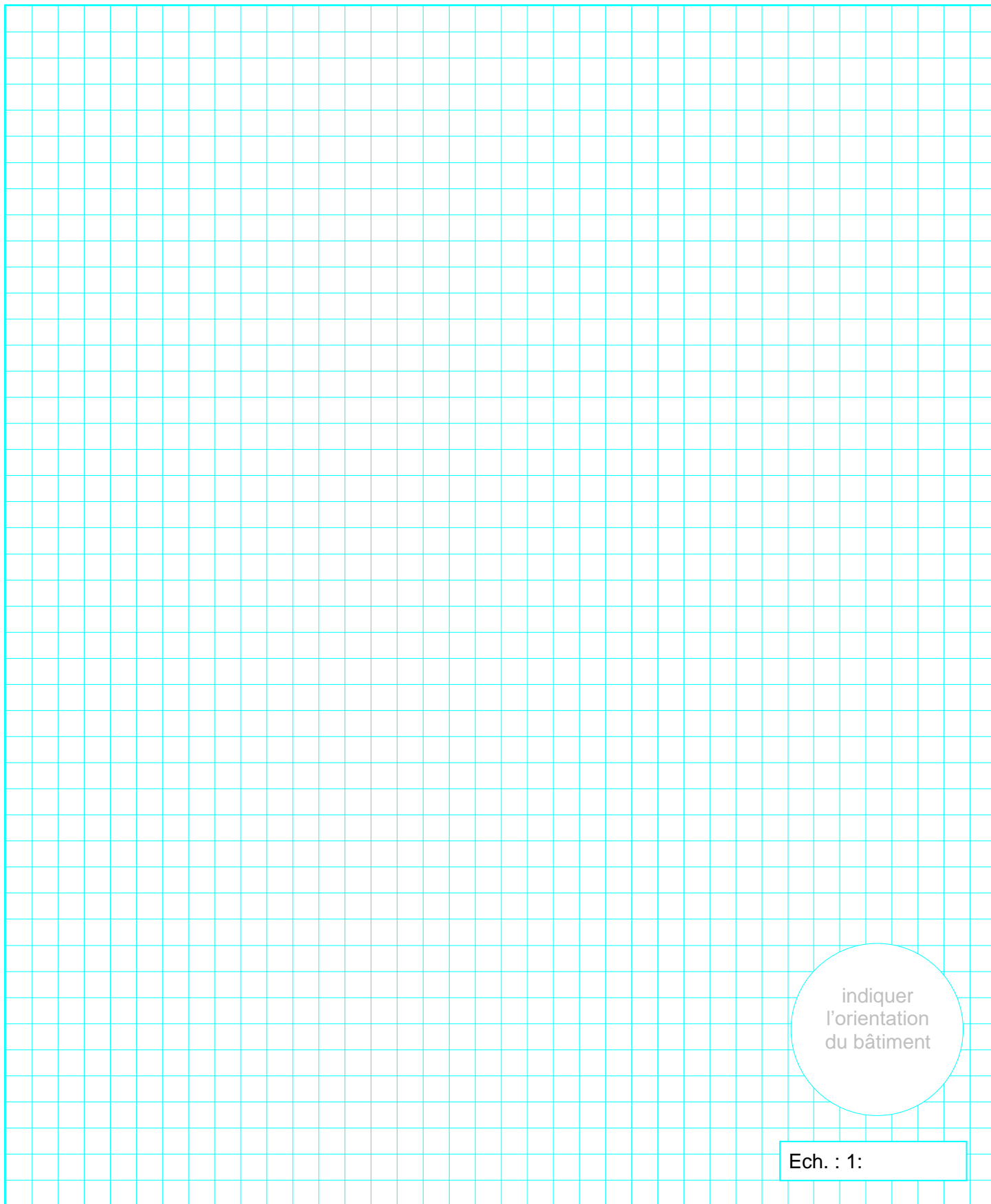
Signature :

\_\_\_\_\_  
Lieu et date

\_\_\_\_\_  
Lieu et date


# Schéma de l'installation


(Projet)



indiquer  
l'orientation  
du bâtiment

Ech. : 1:


 (rouge) dispositifs de capture

 (rouge) électrodes de terre

 (vert) parties métalliques du bâtiment

 (bleu) conduites métalliques d'eau, gaz, chauffage

 (rouge) conducteurs de descente artificiels

 (vert) tuyaux de descentes (EP)



## AVIS D'ACHÈVEMENT INSTALLATION DE PROTECTION CONTRE LA Foudre / PARATONNERRE

**Bâtiment** No de dossier :

Commune / Lieu : \_\_\_\_\_ No d'assurance : \_\_\_\_\_

District : \_\_\_\_\_ Canton : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ Numéro du bâtiment : \_\_\_\_\_

**Propriétaire**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue + n° : \_\_\_\_\_ NP, Localité : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**Installateur/-trice au bénéfice d'une autorisation reconnue par l'Établissement ou le canton concerné**

Nom et adresse : \_\_\_\_\_

Tél. direct : \_\_\_\_\_ Mail direct : \_\_\_\_\_

Dès que l'installation est terminée, cet avis sera envoyé à l'Établissement ou au canton concerné.  
**Si l'installation est subventionnée, les factures, les preuves de paiement, ainsi que les coordonnées bancaires ou postales du bénéficiaire doivent être annexées à cet avis.**

Coordonnées bancaires ou postales (IBAN) : \_\_\_\_\_

Si l'installation ne correspond pas exactement au schéma initial, il y a lieu d'établir un nouveau schéma.  
 Au cas où l'installation serait en partie cachée, des détails d'exécution ou photos devront être fournis avec le présent avis.

L'installateur/-trice soussigné/e déclare que l'installation est conforme à la directive de protection incendie (22-15) de l'AEAI (systèmes de protection contre la foudre), aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

Date	Timbre de l'installateur/-trice	Nom du porteur/-se de l'autorisation	Signature

**Préavis de l'autorité compétente (ne pas remplir)**

Facture installateur/-trice de paratonnerre : Fr. \_\_\_\_\_

Facture mise à terre + liaisons équipotentielle de protection : Fr. \_\_\_\_\_

Autres factures : Fr. \_\_\_\_\_

:

Fr. \_\_\_\_\_

Taux de la subvention : \_\_\_\_\_ Montant admis au subside : Fr. \_\_\_\_\_

Montant de la subvention à verser : Fr. \_\_\_\_\_

Observations éventuelles : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Expert/e : \_\_\_\_\_



[www.ecab.ch](http://www.ecab.ch)



[www.eca-vaud.ch](http://www.eca-vaud.ch)



[www.ge.ch](http://www.ge.ch)



[www.ecap-ne.ch](http://www.ecap-ne.ch)



[www.vs.ch/sscm](http://www.vs.ch/sscm)



[www.eca-jura.ch](http://www.eca-jura.ch)

## AVIS D'ACHEVEMENT ÉLECTRODE DE TERRE - LIAISONS EQUIPOTENTIELLES DE PROTECTION

### Bâtiment

Commune / Lieu : ..... N° d'assurance incendie : .....

District : ..... Canton : .....

Rue : ..... Numéro du bâtiment : .....

### Propriétaire

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : ..... NP, localité : .....

### Installateur/-trice

Nom et adresse : .....

Tél. direct : ..... Mail direct : .....

### DESCRIPTIF DES TRAVAUX EFFECTUES

Électrode de terre de fondation (longueur) :	m
Ferrailage des fondations en béton armé (uniquement pour bâtiment existant)	nombre de points de terre
Ligne circulaire posée en terre à 70 cm de profondeur (longueur) :	m
Ligne circulaire posée à moins de 70 cm de profondeur (longueur) :	m
Pieux de compensation (longueur totale) :	m
Section des liaisons équipotentiels de protection :	mm <sup>2</sup>

### LONGUEURS DETAILLEES DES ELECTRODES DE TERRE EN PROFONDEUR (PIEUX)

a) =	m	c) =	m	e) =	m	g) =	m	i) =	m
b) =	m	d) =	m	f) =	m	h) =	m	j) =	m

### MESURES D'IMPEDANCE DE TERRE OU MESURES DE CONTINUITE

### REMARQUES DE L'INSTALLATEUR/-TRICE

a	Ω	f	Ω	k	Ω	
b	Ω	g	Ω	l	Ω	
c	Ω	h	Ω	m	Ω	
d	Ω	i	Ω	n	Ω	
e	Ω	j	Ω	o	Ω	

Si plus de 15 mesures, prière d'annexer un protocole de mesure.

**Terre de référence**  PEN  Liaison équipotentielle de protection  \_\_\_\_\_  
(cocher ce qui convient)

### Points de raccordement à l'intérieur du bâtiment (pour liaisons équipotentiels)

Tous les points de raccordement pour les liaisons équipotentiels ont été vérifiés par la mesure. Pour rappel, l'installateur/-trice a l'obligation de vérifier par la mesure tous les points de raccordement vers l'électrode.

### Liaisons équipotentielle de protection

(Cocher les éléments raccordés)

Conduite d'introduction d'eau	<input type="checkbox"/>	Souffleur	<input type="checkbox"/>
Pont compteur d'eau	<input type="checkbox"/>	Pont roulant	<input type="checkbox"/>
Conduite d'introduction du gaz	<input type="checkbox"/>	Répartiteur à fourrage	<input type="checkbox"/>
PEN (uniquement par un installateur-électricien)	<input type="checkbox"/>	Séchoir	<input type="checkbox"/>
Conduite de chauffage	<input type="checkbox"/>	Séparations métalliques	<input type="checkbox"/>
Cheminée ou tubage métallique	<input type="checkbox"/>	Cornadis	<input type="checkbox"/>
Escaliers, barrières métalliques	<input type="checkbox"/>	Silo intérieur	<input type="checkbox"/>
Citerne	<input type="checkbox"/>	Antenne intérieure	<input type="checkbox"/>
Ascenseurs	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>
Ventilation	<input type="checkbox"/>	Autre :	<input type="checkbox"/>

### Déclaration de conformité

*Le/la soussigné/e certifie l'exactitude de cet avis et déclare que l'installation est conforme aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), à la NIBT, ainsi qu'aux directives complémentaires des Etablissements concernés.*

Date	Timbre de l'entreprise	Nom du porteur/-se de l'autorisation selon OIBT chap. 4 ou l'installateur/-trice de paratonnerres autorisé/e	Signature
------	------------------------	--	-----------

**Documents à fournir :**

- plan(s) de l'électrode de terre avec liaisons équipotentielles de protection
- schéma d'implantation des pieux de compensation

### CONTROLES PERIODIQUES

Date					Date			
<b>a</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>n</b>	Ω	Ω	Ω
<b>b</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>o</b>	Ω	Ω	Ω
<b>c</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>p</b>	Ω	Ω	Ω
<b>d</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>q</b>	Ω	Ω	Ω
<b>e</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>r</b>	Ω	Ω	Ω
<b>f</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>s</b>	Ω	Ω	Ω
<b>g</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>t</b>	Ω	Ω	Ω
<b>h</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>u</b>	Ω	Ω	Ω
<b>i</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>v</b>	Ω	Ω	Ω
<b>j</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>w</b>	Ω	Ω	Ω
<b>k</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>x</b>	Ω	Ω	Ω
<b>l</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>y</b>	Ω	Ω	Ω
<b>m</b>	Ω	Ω	Ω	Ω	<b>z</b>	Ω	Ω	Ω